

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE lors de la session extraordinaire du 27 juin 2022 à 19h30, le **rapport financier pour l'année 2021** de la Ville de Portneuf sera déposé.

Donné à Portneuf, ce 10 juin 2022.

France Marcotte
Greffière